

## La République n'est pas la somme de communautés

Depuis juillet 1789, l'Etat, issu des Lumières et de la Révolution, garantit la liberté d'expression de l'Homme et du Citoyen. Il y met toutefois la condition que cette liberté individuelle (et collective) d'expression n'empiète pas sur la liberté d'autrui.

Les récentes interdictions de manifester dans certaines villes de France en faveur des populations palestiniennes de la bande de GAZA, victimes de la répression israélienne contre les actes terroristes du Hamas, montrent, par leurs résultats inopérants et malheureux, que les autorités politiques françaises, ou ne savent pas expliquer les raisons de leur choix de limiter la liberté d'expression, ou sont prises dans le piège de leurs propres contradictions. Comment, en effet, justifier l'interdiction de manifestations auxquelles appellent des organisations non seulement antisionistes mais également et ouvertement favorables au Hamas, quand il y a quelques mois le pouvoir en place s'apprêtait – même si finalement il ne l'a pas fait – à soutenir indistinctement la rébellion syrienne contre le régime du BAAS ?

Comment ne pas considérer, toujours dans des milieux ouvertement antisionistes, que l'inefficacité du pouvoir, depuis l'affaire MEHRA (2012) et son cortège de crimes antinationaux et antisémites, à lutter contre l'engagement dans le djihad de centaines de jeunes Français, autorise à des gestes odieux d'antisémitisme sous couvert d'antisionisme ?

Certes, l'existence protégée de l'Etat d'ISRAEL – un nom de combat ! – et d'un véritable Etat Palestinien, inscrite dans le projet de l'ONU et de combien de textes en découlant, reste dans le concert des nations un vœu pieux quand ce n'est pas le renouvellement de la position de PONCE-PILATE !

Cependant, quand ce concert des Nations se lave ouvertement et majoritairement les mains de ce qui se passe entre ISRAEL et GAZA, il accrédite l'idée que la lâcheté internationale prévalant, chacun, au sein d'un quelconque état, peut, y compris par le vandalisme et la terreur, et en dépit de la LOI, manifester son adhésion à un camp ou à un autre.

Trois jeunes gens israéliens ont été enlevés et assassinés par des terroristes. En représailles, des fous de dieu israélites ont brûlé vif un jeune gars palestinien.

Et le ciel du Proche-Orient s'embrase, et des populations civiles sont massacrées, et des soldats succombent !

En France, parce que les autorités politiques, sans doute discréditées sur d'autres sujets, tergiversent, devra-t-on voir resurgir des guerres de religions ?

Il est malheureusement symptomatique de constater, au lendemain des ignominies commises à PARIS et à SARCELLES – par les « casseurs » cela va de soi ... – qu'au nom de la République et pour réconcilier les « communautés » sous la houlette du ministre de l'Intérieur, du préfet et du maire, se fassent entendre les voix – unanimes ? – du rabbin, de l'imam et de ... l'évêque !

Il y a en France soixante cinq millions d'habitants dont ceux de 18 ans et plus sont *grosso modo* des citoyens.

Un citoyen se définit-il par son adhésion à une secte politique ou religieuse ? Selon les termes des *Immortels Principes de 1789*, un citoyen se définit en tant qu'Homme né libre et égal en droits aux autres hommes et citoyens.

Certes, croire en un dieu ou en plusieurs est une possibilité laissée à chacune et à chacun des citoyens. Mais ne croire en aucun dieu, ou ne s'en soucier pas plus que d'une guigne, n'est pas interdit non plus ! Gageons que l'agnosticisme, l'indifférence, voire le franc athéisme l'emportent largement dans la population française ...

La propension de toute la classe – caste – politique – plus mal élue à chacune des échéances électorales qu'à la précédente ! – à classer les Français en communautés religieuses montre à quel point cette caste – il y a sans doute et heureusement des exceptions

– a dans son ensemble perdu de vue que la République étant Une et Indivisible ce n'est pas sur ce qui différencie les individus ou relève de la sphère privée de la conscience de chacun d'entre eux que se construit la seule communauté qui vaille : la Nation !

Pas plus qu'il ne faut laisser pénétrer dans l'Ecole Publique les querelles des hommes, il ne faut pas davantage laisser les options des consciences individuelles en matière religieuse déstructurer l'Etat-Nation.

Vivre ensemble, c'est assumer une histoire commune, avec ses heurs et malheurs\* – l'antisémitisme en est un des plus pernicieux et insidieux, qui éclate parfois en appels au meurtre, en juillet comme en janvier 2014 – c'est, sinon avoir un projet unanime, du moins commun pour construire l'avenir, et pour y parvenir s'appuyer sur un présent volontairement partagé dans sa dimension laïque, car la Laïcité est le seul ciment social qui vaille pour faire vivre et grandir la République.

*\* C'est ce qu'entre autres a dit le SNCA e.i.L. Convergence en participant au débat sur l'identité nationale que la soi-disant gauche a boycotté sous prétexte qu'il s'agissait d'un piège ... Ne pas tomber dans le piège ce n'est pas seulement s'en détourner ; c'est aussi le rendre inopérant en le désamorçant.*